

INTRODUCTION

0.1. Problématique

Objet d'étude

Notre sujet de recherche porte sur l'analyse sémi-narrative du point de presse du Ministre Lambert Mende Omalanga porte-parole du gouvernement lors des événements du 19 et 21 janvier 2015.

Depuis toujours la communication constitue un élément vital tant pour l'homme que pour toute organisation. Elle permet de construire et d'entretenir une bonne image.

Lorsqu'elle est bien pratiquée, la communication est d'une grande utilité, et permet à l'organisation de se faire connaître¹.

Plusieurs gouvernements recourent aux différentes techniques de la communication pour promouvoir leur image dans un contexte des conflits ou soulèvement populaire, notamment l'organisation des points de presse et autres manifestations pour attirer l'attention du public.

La communication est une ressource majeure dans la sensibilisation des populations, notamment en rapport avec les événements et faits. Elle permet aux citoyens de comprendre le monde dans lequel ils vivent, de connaître les enjeux auxquels leur société est confrontée et de prendre de décisions éclairées.

Dans une société en proie aux profonds changements, à l'évolution sans cesse croissante, la communication est un instrument de notoriété indispensable pour la vie des individus et des organisations.

¹MARCENA, L, et les autres, *Parcours communication des entreprises*, Bruxelles, VCL, 1999, p16

La communication, envisagée par Harold Lasswell, comme un processus d'influence et de persuasion, dépasse la simple transmission du message et introduit les notions de pluralité l'émetteurs et récepteurs avec pour finalité d'attirer l'attention, susciter l'intérêt, provoquer le désir et pousser à l'action.

S'agissant de la communication en période de crise ou des tensions politiques, chaque Etat cherche à sensibiliser la population et ceci en usant notamment des médias, pour attirer leur attention sur le problème.

Durant cette période, chaque gouvernement vise à convaincre la population, en organisant des rencontres avec la presse dans l'esprit de mobiliser le public. Elles peuvent prendre la forme de séances d'information ou de communication médiatiques passant par la Télévision, la Radio, les journaux. Le gouvernement congolais utilise les médias fait usage de la communication interpersonnelle pendant le point de presse pour faire passer son opinion.

Le porte-parole d'un gouvernement doit régulièrement donner la position officielle de son gouvernement par la tenue des conférences de presse par exemple et ce, devant un public (journaliste) comme étant des récepteurs. Le porte-parole, il est lui demandé de présenter à la fois un discours et d'une personnalité crédible en vue de bien vendre son discours auprès de ses interlocuteurs. Il est le principal responsable de l'image (positive ou négative) que l'opinion se fait de lui et du gouvernement au nom duquel il parle.

Le public qui perçoit les actions du gouvernement par les médias en fait diverses critiques et interprétations tout en ignorant la volonté initiale du gouvernement sur la prise de telle ou telle autre décision, et c'est le porte-parole qui a la charge de recadrer chaque fois les propos des médias, les positions des politiques opposants et même de la société civile en donnant une position

officielle du Gouvernement sur le sens direct de ses décisions et sur tous les autres sujets qui concernent la marche de la société de manière générale.

Notre problème général de recherche est que nous voulons connaître comment un gouvernement est traité par ses différentes interventions lors de ses points de presse.

Nous n'avons nullement la prétention d'affirmer que nous sommes le premier à mener des recherches dans ce vaste champ de la communication des partis politiques. En parcourant des travaux antérieurs effectués à l'Institut Facultaire des Sciences de l'Information et de la Communication, nous avons découvert des études réalisées dans ce domaine.

Etats de littérature

Dans ce lot, nous pouvons rappeler le travail d'Ebale Nguma Rébecca portant sur la problématique de l'image de l'énonciateur à travers le discours d'un porte-parole. Analyse des conférences de presse de Lambert Mende, ministre des médias². Travail présenté en septembre 2014. L'auteur pose la question de recherche suivante : quelle image du gouvernement congolais son porte-parole produit-il dans ses Points de presse et comment construit-il cette image? En guise d'hypothèse l'auteur a affirmé qu'un porte-parole veille toujours à construire une image positive de l'énonciateur. Il la construit en situant l'énonciateur sur des positions actantielle positives aussi bien dans son propos introductif que dans ses réponses aux questions de ses interlocuteurs. Dans la conclusion, l'auteur a validé son hypothèse de recherche.

Le deuxième travail est celui effectué par Itela Ipondo³ Sandra. Il est intitulé « le rôle d'un conseiller en communication dans un cabinet politique notamment dans le cabinet des vices

²EBALE, NGUMA, Rébecca, *sur la problématique de l'image de l'énonciateur à travers le discours d'un porte-parole, mémoire inédit, Kinshasa, IFASIC, 2014,*

³ ITELA, I, *Sujet mémoire inédit, Kinshasa, IFASIC, 2005, p.23.*

présidents de la République ». Sa question de recherche est la suivante : quel est le rôle d'un conseiller en communication dans un cabinet politique, en l'occurrence dans les cabinets des vices présidents de la République ? Elle a émis l'hypothèse selon laquelle le rôle d'un acteur dans un système de communication est fonction des divers besoins éprouvés au sein du système. Par une analyse comparative, la chercheuse a démontré que ces besoins peuvent être de justifier certaines actions menées par l'homme (tel ou tel autre vice-président) soit fournir des explications des actes posés ou encore de légitimer son pouvoir. Dans sa conclusion son hypothèse de recherche a été validée.

Notre problème spécifique de recherche est que nous voulons connaître comment le porte-parole du gouvernement congolais avait-t-il travaillé pour soigner l'image du gouvernement lors de sa conférence de presse axé sur les événements du 19 et 21 janvier 2015 ?

0.2. Hypothèse

Dans un contexte des tensions politiques, un porte-parole du gouvernement cherche à construire image positive, de celui-ci dans ses différentes interventions devant la presse.

0.3. Méthodes et techniques

Pour conduire cette étude, nous avons recouru à l'analyse. Cette méthode nous a permis de décrire et d'observer systématiquement les éléments utiles à notre recherche. Elle a été appuyée par les techniques d'analyse documentaire, d'entretien et d'analyse de contenu. Nous a aidé dans l'analyse de document utile de notre recherche.

0.4. Délimitation du sujet

Notre travail s'étend sur une période comprise entre les mois de janvier et juillet 2015, période de nos investigations.

Dans l'espace, nos investigations ont été menées au sein du ministère des médias a érigé son siège social à Kinshasa/Gombe.

0.5. Subdivision du travail

Outre l'introduction et la conclusion, notre étude comporte trois chapitres : le premier porte sur le cadre conceptuel et théorique, le deuxième présente le ministère des médias,; le troisième, enfin, porte sur les résultats de l'étude.

CHAPITRE I - CADRES CONCEPTUEL ET THEORIQUE

Dans ce chapitre nous allons définir les concepts clés de notre étude et apporter l'éclairage à notre cadre théorique.

Section I - Définition des concepts

Les concepts à définir sont les suivants : Sémiologie, communication politique.

I.1. Sémiologie

I.1.1. Historique

J.MK Linkenberg déclare trouver les sources de la sémiologie dans l'antiquité, puisqu'elle découle du souci d'établir les grandes règles présidant à la communication humaine en société (1996). Elle peut ainsi se situer dans le prolongement de la rhétorique⁴.

Au XVI^e siècle, le mot sémiotique (*du grec séméion, signe*), apparaît dans le langage médical, et a le sens de l'étude des symptômes des maladies (ou symptomalogie). C'est avec le philosophe anglais John Locke (1632-1704) qu'apparaît le terme sémiologie ou « doctrine des signes que l'esprit public utilise pour la compréhension des choses et pour la communication de ses connaissances ». Locke expose cette pensée dans son *Essai sur l'entendement humain*), où il opère une classification des sciences. Dans son entendement, la sémiologie se confond avec la théorie du langage. La logique, au sens étymologique de science du langage articulé, en est une branche.

Après Locke, qui emploie le terme dans le domaine du langage articulé, il faut attendre le 19^e siècle pour que la sémiologie (ou sémiotique) trouve ses véritables fondements, avec deux

⁴ MATUMWENI, J.C., *Sémiologie de communication*, notes ce cours, L1, Kinshasa, 2012.

savants qui vont déterminer les principaux courants sémiologiques : Ferdinand de Saussure et Ch. S. Peirce.

1° Ferdinand de Saussure (1857-1913)

Linguiste, fils d'une famille genevoise d'intellectuels et de savants protestants. Il soutient à 21 ans un « mémoire sur système primitif des voyelles dans les langues européennes », qui le rendit célèbre. 3 ans plus tard, soutient sa thèse : « De l'emploi du génitif absolu en sanscrit ». Professeur à Paris (Ecole des hautes études) puis à Genève, il ne publia plus rien. Le retentissement de ses travaux sur le Cours de linguistique Sechehaye, à partir des notes d'étudiants ayant à un trois cours de linguistique générale donnés par Saussure entre 1907 et 1911.

Saussure conçoit la langue comme « un système de signes exprimant des idées et par là, comparable à l'écriture, à l'alphabet des sourds-muets, aux rites symboliques, aux formes de politesse, aux signaux militaires, etc. elle est seulement la plus importante de ces systèmes. Il propose donc « concevoir une science qui étudierait la vie des signes au sein de la vie sociale ; elle formerait une partie de la psychologie sociale et par conséquent de la psychologie ; nous la nommerons sémiologie (du grec semeïon, « signe ») ».

Saussure rattache la linguistique à cette « science à venir », comme une branche à un tout plus vaste. Pour lui, le signe, objet d'étude de la sémiologie, est une réalité à double face : il se constitue en effet d'un signifiant et d'un signifié.

2. ° Charles Sanders Peirce

Fils d'un mathématicien renommé, professeur à l'Université Harvard, il reçut une solide formation en sciences expérimentales, mathématiques, logique et philosophie. Auteur de nombreux articles sur la logique des relations, la philosophie des sciences et le pragmatisme. Son œuvre, inconnue de son vivant, a été reconnue suite à des manuscrits vendus par sa femme à

l'Université Harvard et publiés dans les *Collected papers* et les *Elements of mathematics*.

Sa « sémiotique » ambitionne d'étudier tout phénomène, tout ce qui peut apparaître, d'où le terme de « phanéroscopie » qu'il donne à la théorie dans laquelle il expose ses catégories (du grec « phanein » : apparaître). Sa théorie « rend compte de tous les phénomènes, aussi bien, par exemple, du fait qu'une pierre tombe sur le sol, que de l'idée possible d'un cercle carré... ».

A l'inverse de F. Saussure, il décrit le fonctionnement de la signification par la mise en relation de trois termes, appartenant à trois catégories philosophiques fondamentales : la priméité (conception de l'être relatif à quelque chose d'autre ; la tiercéité, médiation par quoi un premier et un second sont mis en relation.

I.1.2. Définitions

La sémiologie se définit comme la science des signes. Pour elle, tout signe est porteur de multiples sens, souvent cachés qui viennent se surajouter à un contenu formel.

Ces termes sont souvent utilisés concurremment, et sont donc substituables. Cependant, en France, le terme « sémiotique » désigne souvent la théorie du sens proposée par A.J. Greimas et l'école de Paris. Cette théorie, dite « sémiotique narrative », prend en considération des ensembles signifiants, des « textes », quel que soit le support à travers lequel ces textes se manifestent.

Sémiologie et sémiotique se distinguent par au moins deux approches possibles :

- La sémiologie englobe la sémiotique. La sémiologie désigne alors la discipline qui couvre tous les types de langage, et la sémiotique est un des objets dont peut s'occuper cette discipline, soit un de ces langages.
- La sémiotique est le terme le plus général, s'occupant du mode de fonctionnement du sens chez les humains,

qu'il s'agisse d'éléments non nécessairement créés pour communiquer (odeur, vêtements, mobilier,...) ou des éléments créés dans ce but : gestes de la « la langue des signes, des sourds-muets, pictogrammes, etc. ces derniers seraient l'objet d'étude de la sémiologie.

Ainsi par exemple le mot « Blanc » renvoie certes à une couleur, mais aussi à la notion de propriété, de pureté, voire à la virginité de la lumière⁵.

Chaque mot, chaque phrase, chaque image renvoie par un jeu de résonance à des significations multiples et souvent cachée. Plusieurs autres se sont intéressés à la sémiologie. Pour nous deux auteurs ont intéressé.

1. Roland Barthes : est l'initiateur de ce courant. Pour lui, toute science étudiant des signes est une sémiologie. Il crée l'école de la sémiologie qui diffère de celle de Georges Mounier. Eric Buysse et de Louis Prieto⁶.

Son école c'est la sémiologie de la signification, ce qui nous intéresse. Il dit : cette sémiologie étudie les signes et les indices sans se préoccupe de la distinction.

Elle s'intéresse à tout objectif, entant que signifiant en puissance, d'où ses objectifs d'étude ne se limite pas à des systèmes de communication conventionnels. Elle peut donc interpréter des phénomènes de société en la valeur symbolique de certains faits sociaux. Le sport par exemple, entant que combat moral ou encor la publicité commercial. La sémiologie de la signification se rapporte donc à l'univers de l'interprétation et du sens et non du code et de la communication.'

⁵ KERBRAT-ORECCHIONI, C. *La Connotation*, Lyon, PUL, 1977, p.59.

⁶ MATUMWENI, J.C. *Sémiologie*, cours inédit, L1, Kinshasa, IFASIC, 2013.

Tandis que l'école de trois auteurs c'est la sémiologie de la communication qui étudie uniquement des signes, par exemple l'étude des systèmes des vêtements de deuil, la canne blanche de l'aveugle (système à seul signe ou signe isolée).

La sémiologie de la communication peut étudier : le code de la route, les signaux ferroviaires maritimes et aérien, le Morse, les sonnées militaires, les insignes, les langages machines, la notation musicale, le langage de la chimie, des ordinateurs les langues parlées sifflées, le tam-tam, les symboles graphiques.

Ces objectifs d'étude sont des systèmes des signes conventionnels et précis⁷.

2. Charles Sanders⁸ : Il a inventé le terme « sémiologique » quelques années auparavant, celle-ci est utilisée le plus fréquemment en dehors de la France. Pour lui toute pensée s'effectue à l'aide de signe.

Un signe est une triade : une représentante (signe matériel) dénote un Object (un objet de pensée) grâce à une interprétation (une représentation mentale de la relation entre représentante et l'objet).

Le représentante est premièrement (une pure possibilité de signifier), l'objet est second (ce qui existe et dont on parle), mais ce processus s'effectue en vertu d'un interprétant (un troisième qui dynamise la relation de signification).

L'interprétation est aussi un signe susceptible d'être à nouveau interprété, ainsi indéfiniment. Exemple, le mot « chien » est le représentante l'objet est ce qui par ce mot, et le premier interprétant est la définition que nous partageons de ce mot, le concept chien. Ce premièrement rapport, pièce le nomme le fondement (Grounds) du signe, il est possible que je me représente

⁷MATUMWENI, JC, op cit,

⁸Idem,

mentalement un certain chien, dont je vous parle ensuite faisant naître en votre esprit d'autres interprétations et ce jus à l'épuisement réel du processus d'échange (ou de la pensée, quel est un dialogue avec soi-même) Penser et signifier sont donc le même processus vu sous deux angles différents.

Ce processus se nomme la sémiologie. Il ajoute que signes se distinguent d'abord en quasi signe (la pure possibilité du signe) insigne (ce signe-là) et le signe (la loi qui régit la grammaire du signe).

Puis, au plan signification, on aura l'icône (un signe par ressemblance avec l'Object), l'indice (un signe relie comme un symptôme à son objet) et le symbole (un signe doté d'une signification abstraite).

Enfin au plan pratique, on aura (un nom, un verbe, un adjectif). Le désigné (une proposition verbale ou visuelle par exemple) et l'argument (une règle d'inférence). Toute pensée ou signification aboutit donc à inférence), à un raisonnement élémentaire.

Dans sa chute, il dit que la sémiotique concerne tous les types des signes ou de symboles, et pas seulement les mots contrairement à la sémantique. Même un geste ou un son sont considérés comme des signes. Même des images des concepts ou des idées ou des pensées peuvent être des symboles. La sémiotique fournit les outils nécessaires à l'examen critique des symboles et des informations dans les domaines divers.

La faculté de manipuler des symboles est une caractéristique de l'être humain et permet à celui-ci d'utiliser bien mieux les relations entre idée, chose, concept et qualité que les autres espaces vivants.

Les trois dimensions de la sémiotique Actuellement, depuis Charles W. Morris, on distingue trois "dimensions" de la sémiotique⁹ :

- la sémantique : la relation entre les signes et ce qu'ils signifient (relations internes entre signifiant et signifié ou relation externe entre le signe global et le référent).
- la syntaxe : les relations entre signes.
- la pragmatique : la relation entre les signes et leurs utilisateurs.

a) La sémantique

C'est la relation entre les signe et ce qu'ils signifient (relation interne entre signifiant et signifié ou relation entre externe le signe globale et le référent)¹⁰ .

Et dans le procès sémiotique, elle désigne l'étude des relations entre le signe et la chose signifiée (désignatum) sans référence aux locuteurs ; elle s'occupe du sens des signes. Elle peut avoir deux perspectives : l'étude du sens des mots à partir de leurs formes, pour voir comment ces formes renvoient à des concepts (sémasiologie) ; l'étude de la manière dont un concept est désigné par des mots (onomasiologies, du grec « onoma », « nom »).

b) La syntaxe

C'est une relation qui se fait entre les signes.

c) La pragmatique

C'est une relation entre les signes et leurs utilisateurs. Pour clore ces idées, Charles Moris (1938) définit la pragmatique comme sous branche de la sémiotique, elle permet de rechercher les effets, des actes de langage produit par un locuteur sur un interlocuteur.

⁹ BERTRAND, D., *Précis de sémiotique littéraire*, Paris, Nathan, 2000, p.123.

¹⁰ BERTRAND, D., *Parler pour convaincre. Rhétorique et discours*, Paris, Gallimard, 1999, p.123.

I.1.1. Le Symbole

Plusieurs définitions font l'objet du symbole. Ainsi donc, nous en retenons quatre :

- ✓ Le symbole comme objet ou un fait naturel à caractère imagé, et celui qui évoque par sa forme ou sa nature, association d'idées ;
- ✓ Le symbole comme tout signe conventionnel abrégatif, est une représentation d'une réalité abstraite ;
- ✓ Le symbole comme une personne qui incarne, qui personnifie de façon exemplaire, est une idée, un sentiment, car la personnification est le symbole de la générosité ;
- ✓ Le symbole est aussi un signe figuratif, un être animé, d'une chose qui représente un concept qui en est l'image, l'attribut, l'emblème. Par exemple l'emblème du drapeau est le symbole de la patrie et de la balance, son symbole c'est la justice ⁽¹¹⁾ ;
- ✓ Le symbole psychologique.

Cependant, Il existe des mots qui dérivent du symbole tel que : L'emblème, le signe, le symbolisme. En ce qui nous concerne, nous avons choisi de développer sur le symbole.

✓ **Le signe**

C'est ce qui permet de connaître ou de reconnaître, de deviner ou de prévoir quelque chose. C'est aussi un geste ou mimique permettant de faire connaître une pensée ou de manifester un dessin, un ordre .Exemple : faire un signe de la tête, de la main. Il est une représentation matérielle d'une chose (désir, figure) ou un caractère conventionnel.

✓ **Les signes sémiologiques**

C'est l'ensemble des gestes conventionnels et/ou symboliques qui constituent la base d'une communication non verbal ceci s'explique par un exemple : Le langage par des sourds muet.

⁽³⁾Grand, *Dictionnaire Encyclopédique, le relais à la synchronie*, Tome 9, Paris, Larousse, 1983, p.1009

Et selon le linguiste Ferdinand De Saussure, le signe est une entité à double face ou bifaciale, faite de l'association d'un concept et d'une image acoustique. Il appelle concept, le signifié et image acoustique le signifiant¹².

I.1.2. Utilité du symbole

Il a comme utilité de relever de l'interprétation et celle - ci d'une certaine prédisposition .Il est charge d'affectivité dynamise, ça sert aussi de signe de reconnaissance d'un lieu ou de l'identification d'un organisme.

Le symbole a pour objectif de jouer sur les structures mentales. C'est pourquoi il est comparé des schémas affectif, fonctionnelles, moteurs, pour bien montrer qu'il mobilise en quelque sorte la totalité du psychisme¹³.

✓ Sorte des Symbole

Il existe plusieurs sorte de symboles qui sont applique dans chaque domaine de vie. Chaque organisme et société utilisent un symbole approprié ; nous ne pouvons pas tout énuméré dans notre travail de par sa pluralité, parmi tant d'autre, nous citons :

- Le symbole chimique
- Le symbole scientifique
- Le symbole mathématique

Comme nous avons dit qu'il ya multiplicité de symboles, nous dirons qu'il y a d'autre symbole qui portent un message humain et d'autres qui transmet une vérité universelle, mais ce qui nous intéresse ou autre étude, c'est le symbole graphique.

(¹²) LUNKUKU, V, *Introduction à la linguistique générale cours inédit*, Kinshasa, IFASIC, 2013.

(¹³) Dictionnaire de symbole, Paris, Éd. Jupiter 1973, p.1973.

I.1.3. Caractéristique de symbole

C'est image qui évoque par sa forme ou sa nature, une association d'idée « Naturelles » dans :

- Un groupe social donne avec quelque chose d'abstrait ou absent
- Ce qui, en vertu d'une convention arbitraire, correspond à une chose ou à une convention qui signe¹⁴.

I.2 Le symbole graphique

Le symbole graphique est de la nature imagée servant à la représentation à travers de ligne et image pour faciliter la compréhension¹⁵.

Le site Google nous renseigne que le symbole graphique n'est que des signes utilisés pour faciliter la représentation des machines, d'organes techniques.

Le symbole graphique permet même aux analphabètes de comprendre le message publicitaire c'est-à-dire ceux qui ne savent pas lire parce qu'au travers de symbole graphique on sait lire le message publicitaire, ce concept on ne peut s'en passer dans l'élaboration de message ou dans la conception de la publicité, car si on le néglige on risquerait de véhiculer de n'importe quoi au lieu du message publicitaire.

Le symbole graphique c'est une force dans la communication publicitaire, car il explique très clairement le message sur le support publicitaire de par sa présentation.

⁽¹⁴⁾ https://www.blog.org/article/page_consultée le 14 juin 2015, à 15h30.

⁽¹⁵⁾ FABRICE, M., *Les symboles graphiques facilitent la compréhension de message publicitaire* ».Cas des supports publicitaires de ZAIN, mémoire inédit, Kinshasa, IFASIC, 2008.

Il ne pousse pas aux passants de beaucoup réfléchir pour arriver à comprendre le message publicitaire, par contre ça les aide au préalable de le comprendre avec faciliter.

I.2.1. Graphique

C'est toute courbe représentant les variations d'une grandeur peuvent être mesurée. Ce terme est réduit par Larousse en simple synonyme du mot « *graphic* » qui veut dire de manier dont un mot est écrit, est définit autrement par le communicateur visuel, ou du moins lui donne un sens beaucoup plus large¹⁶.

I.2.2 Utilité de graphique

- Le graphique étant lié à la publicité peut à travers ses techniques promouvoir le développement des différents secteurs de l'entreprise, notamment l'édition, l'imprimerie, la commercialisation, la production et bien d'autre ;

- C'est une question de mesure en fait pour une société de production .Il est indispensable d'avoir des graphistes qui par leur effort dépensent de l'énergie dans la créativité et dont le rôle essentiel est de chercher de quelle manière il convient d'adopter un graphisme à un produit¹⁷.

I.2.3 Objectifs de graphique

Le graphique a pour objectif de représenter ou de donner l'expression par l'écriture, dessin et harmonie de couleurs, il illustre de différent écrit qui sont possible de rencontrer au quotidien : articles de journaux, de revus, documents publicitaires, émission télévisées, sites internet, etc.

¹⁶ Encyclopédie, Larousse, Paris, Larousse, 2000, p.569

(¹⁷) MOKANDA, MBIMBA, Christ, *la force de la publicité à travers la vile d Kinshasa. Cas des terrasse et bars*, 2007, p.11

I.3. La communication

La communication est issue de la réunion et de la mise en commun des connaissances de plusieurs sciences notamment : la linguistique, la psychologie, la sociologie, l'anthropologie.

Etymologiquement, la communication renvoie à l'action de « rendre commun » que le latin par « communicare » le terme apparait, semble-t-il, pour la première fois dans la langue française au XVe siècle et il est proche de « communication » « partagé » et « participe »¹⁸.

C'est, en fait un concept partagé par plusieurs disciplines et il est polysémique.

I.3.1 Définition

Claude Jean Bertrand : celui-ci définit la communication comme ce qui permet d'établir une relation entre des personnes et des Objets. Elle désigne soit l'action de communiquer ,soit le résultat de cette action¹⁹.IL poursuit en soulignant que ce qui est communiqué soit matériel (des idées, des sentiments) cette transmission et échange et réalise essentiellement par le signe (vue) et par le son (l'ouïe), ils nécessitent la présence d'un émetteur , d'un message, d'un récepteur du canal, d'un code et référent ne s'arrêter pas au simple fait de transmettre un concept d'échange qui implique la possibilité que le récepteur de dévenir émetteur et vice-versa.

Selon Carl Hovland : la communication est le mécanisme par lequel un individu transmet le stimulus à un autre individu pour modifier son comportement, c'est modification peut se faire immédiatement ou plus tard²⁰.

(¹⁸) BERTRAND C-J, *Medias introduction à la Presse, à la Radio et à la télévision*, Paris, Ellipse, 1999, p. 12

(¹⁹) *Idem*

(²⁰) EKAMBO, *Cours polycopier des théories de la communication notes de cours*, G3, Kinshasa, IFASIC, 2012.

Abraham Moles nous la définit comme étant l'action de faire participer un individu ou encore un organisme situé à une époque x à un point R , aux expériences stimulus de l'environnement situé un autre lieu E , en utilisant les éléments de connaissance qu'ils ont en commun²¹.

Rémy Reiffel définit la communication celle qui permet d'établir une relation entre des personnes, des objets²².

Partant de cet exemple, Wilbur Schram découvre que le concept communication a aussi un sens très large. Pour lui la communication comprend tous les procédés par lesquels un esprit peut contaminer un autre. Concrètement, cela inclut ni seulement l'expression écrite et parlée, mais également la musique, le art visuels, le théâtre, le ballet, en somme tous les comportements humaine

Pour Richard Arcard et Nicole Bou beau, la communication est le processus dynamique par lequel un individu établi une relation avec quelqu'un pour transmettre ou échange des idées des connaissances, des émotions, aussi bien par la langue orale ou écrite que par autre système de signe ou dessin.

I.3.2. Les formes de la communication

La communication est gravée dans un texte. Elle peut avoir lieu à un instant donné et d'une situation, d'un événement ou un langage donné. La communication répond à plusieurs exercices, à savoir :

- ✓ La communication verbale
- ✓ La communication non verbale

(²¹) MOLES, A., *Théorie structural de la communication et société*, Paris, Éd. Masso, 1981,p.96.

(²²) Cite par EKAMBO, op.cit.

a. La communication verbale

La communication verbale est faite des signes linguistique. Ces signes confèrent un corps appelé langue ou plus généralement langage, mais les linguistes distinguent la langue du langage.

L'écriture, la langue, des signes et la voix sont des medias ou des moyen de communication .Bref la communication verbal fait appel à l'usage de la même si parfois est achevée sous la forme écrite.

b. La communication non verbale

La communication non verbale est une communication basée sur la compréhension implicite des signes non exprimés par le langage par exemple : la mimique, kinesthésie, les couleurs, voie, le vêtement...

En communication, tout comportement a valeur d'un message comme le confirme Michelin : « on ne peut pas ne pas communiquer²³.Que l'on se taise ou que l'on parle, tout est communication.

I.3.3. Les modèles de communications²⁴

De nombreux théoriciens de la communication ont cherché à conceptualiser ce qu'était une communication. Il ne s'agit là d'une liste exhaustive, les modèles sont nombreux et complémentaires. Nous chercherons à entonner une évolution générale en indiquant le plus commun à savoir :

- ✓ Le modèle de Lasswell
- ✓ Le modèle de Jakobson

(²³) MUCHIELLI, La science de l'information et communication ,3ém édition Hachette, Parie, P.12

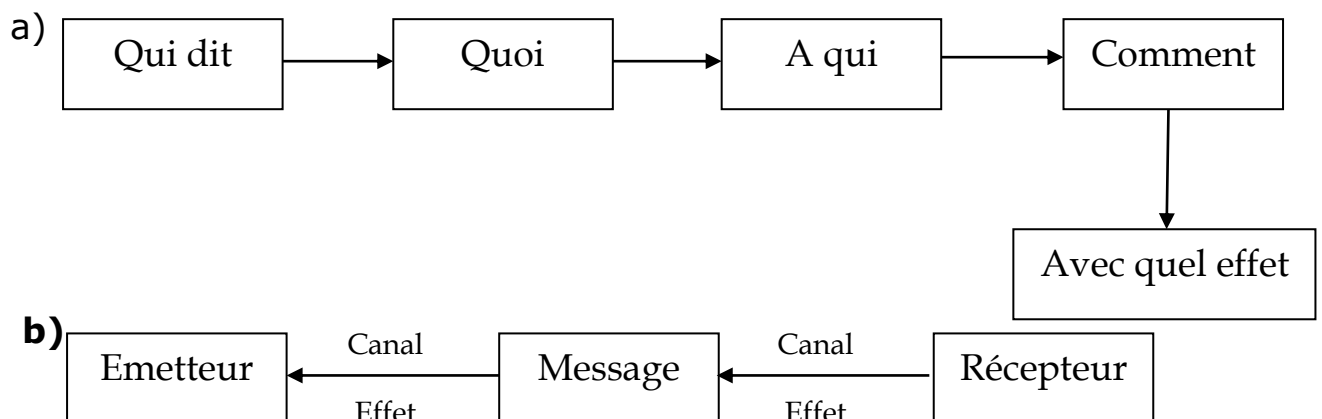
(²⁴) <http://WWW.bussinessprie.com/articles/communication/modèle-de-lasswer.htm>.12H46

a. Le modèle de Lasswell²⁵

Harold Dwight Lasswell, policologue et psychiatre Américain, s'est fait un nom en modélisation de la communication de masse. Pour lui, il s'agit de la description à travers la question « qui dit quoi ? Par canal ?²⁶ Et effet.

- ✓ Qui ? correspond à l'étude sociologique du milieu et organisme d'émetteurs
- ✓ De quoi ? se rapporte au contenu du message, à l'analyse de ce contenu
- ✓ Par quel canal (média) : c'est l'ensemble de techniques utilisées pour diffuser l'information à un instant donné dans une société donnée
- ✓ A qui ? vise l'auditoire ou l'audition c'est-à-dire le public récepteurs avec analyse selon les variables
- ✓ Avec quel effet ? : il s'agit d'analyser et d'évaluer l'influence du message sur l'audience

Ce modèle conçoit la communication étant un processus d'influence et de persuasion très proche de la publicité en voici le schéma EMERCE (un émetteur transmet un message à un récepteur par un canal pour produire des effets :



(²⁵) [http:// www](http://www).

(²⁶) Lasswell, cité par Ekambo, théorie de la communication, G3, Kinshasa, IFASIC, 2012

b. Le modèle de Jacobson

Cet autre modèle, fondé sur la linguistique, (1896 - 1982) ce linguiste russe développe un point de vue centré non plus sur la transmission du message, mais sur le message lui-même évitant ainsi les dangers d'instrumentalisation et technique.

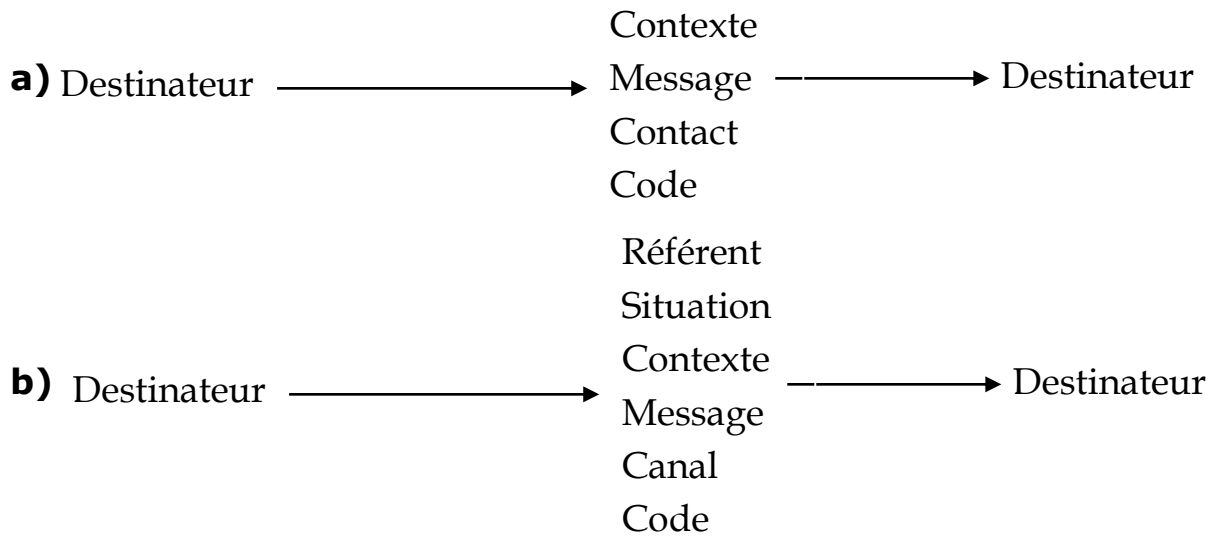
Il est composé de six facteurs, à chacun de ces facteurs est liée une fonction du message explicite *Jacobson*²⁷. Nous citons :

- ✓ Le destinataire : lié à la fonction expressive du message par : je transmets mon émotion ;
- ✓ Le message : lié à la fonction poétique du message : je peins avec les mots ;
- ✓ Le destinataire : lié à la fonction conative du message : ils reçoivent un ordre ;
- ✓ Le contexte : l'ensemble de conditions économique, sociale et environnementale principalement, extérieur aux messages et influence sa compréhension liée à la fonction référentielle du message : je transmets une information ;
- ✓ Le code : symbolisme utilisé pour la transmission du message, lié à la fonction métalinguistique du message : je situe le cadre et mon discours ;
- ✓ Le contact de liaison physique, psychologique et sociologique entre émetteur et le récepteur lié à la fonction phatique du message : allo.

On note à l'apparition ou la réapparition des trois dernières notions (contexte, code et contact qui complètent énormément la vision d'ensemble sur ce qui est une communication.

(²⁷) LEDREVIE J., BROCHARND B., *Publicité, médias, hors médias, Internet*, Paris, PUF, 2015

Le schéma de Jacobson



I.3.4. Communication politique

Cotteret Jean Marie définit la communication politique comme l'échange d'informations entre gouvernants et gouvernés, par des moyens formels ou informels, pour conquérir le pouvoir ou bien l'exercer.²⁸

Selon Wolton la communication politique désigne l'espace ou s'échangent les discours contradictoires, et qui sont les hommes politiques, les journalistes et l'opinion publique.²⁹

Elle est ensuite comme un ensemble techniques et procédés dont disposent les acteurs politiques, la plus souvent les gouvernants, pour séduire, gérer et circonvenir l'opinion.

Selon l'encyclopédie la communication politique est considérée comme une communication ayant pour objet d'informer les citoyens sur les actions entreprises en vue d'obtenir leur

²⁸ ALBOUYS,S., *Marketing et communication politique*, Paris, L'Harmattan,1994,p.23.

²⁹ Idem, p.24

adhésion, elle peut être une communication entre Etats par la voie de la diplomatie³⁰.

La communication politique est une forme de communication spécifique aux affaires politiques. Dans les démocraties pluralistes, elle a généralement pour vocation d'aider à l'élection de la personne qu'elle sert avant ou pendant une campagne électorale et à favoriser le soutien de l'opinion publique lors de l'exercice d'un mandat.³¹

Ainsi nous dirons que la communication politique purement informative, destinée à transmettre des informations de manière désintéressée, et une communication persuasive principalement destinée à influencer.

En République Démocratique du Congo, la pratique de cette forme de communication est également adoptée par les structures politiques du pays du côté Majorité comme à l'opposition. Seulement l'objectif de cette communication (politique) n'est toujours pas respecté. Et cet objectif à notre avis dérape par moment en ce que le secteur exige une maîtrise et une bonne connaissance des méthodes de communication publique pour arriver à remplir l'objet principal de toute communication politique qui est de vendre une image positive de la structure pour laquelle l'on travaille.

Cet aspect de chose nous intéresse également beaucoup en ce que le porte-parole pour lequel nous étudions le travail utilise cette forme de communication à travers ses discours. C'est justement dans cet esprit que nous avons également lu un article publié par maître Kabasu Basu Hubert³² en janvier 2012, axé sur la communication politique en RDC ; spécifiquement sur le fonctionnement du porte-parole politique en RDC se basant sur les dernières élections présidentielles et législatives.

³⁰ Encyclopédie, *Universelle*, Paris, Hachette, p.1567

³¹ DELOYE, Y, *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte, 1997, p. 103

³² KABASUBABU, H., La RDC : La communication politique au Congo : entre la Dialectique et le Négativisme, article publié en janvier 2012, radio okapi.net , 2012, consulté le 15 mai 2015.

Kabasu Babu qui a mené cette étude à l'issue des élections problématiques tenues en novembre 2011 en RDC s'est penché plus à la manière avec laquelle les différents communicateurs des partis politiques se défendaient et défendaient les cahiers de charge de leurs structures.

I.4. Sémio-narrative

L'énonciation, la stylistique, la rhétorique, l'argumentation. L'image doit être étudiée en relation avec le texte qui l'accompagne. Roland Barthes, chercheur imminent en Sémiologie a proposé plusieurs relations entre texte et image (relais/ancrage) qu'il est nécessaire de prendre en compte lors de l'analyse sémiotique. L'objectif opérationnel d'une analyse sémiotique et sémiologique est la prévision du comportement du consommateur et la recommandation de signes ou codes appropriés³³.

Nous distinguons deux types d'analyses. La première consiste à considérer les textes comme des systèmes de signes. Elle reprend, avec des différences importantes que nous expliciterons, quelques éléments de la théorie du langage de Hjelmslev (glossématique). Dans la seconde, qui sera exposée ensuite, nous nous intéressons aux énoncés dans lesquels l'auteur prend lui-même en considération les signes qu'il utilise³⁴.

I.4.1. Les textes comme systèmes de signes

1° Signes et système sémiotique

L'historien des mathématiques est confronté à des textes. Selon l'époque qu'il étudie, la nature des textes dont il dispose varie et avec elle celle des problèmes que pose leur étude. Or, un texte se présente comme un ensemble de marques graphiques et c'est là une manifestation objective. A partir de là nous pouvons distinguer des expressions, c'est-à-dire des segments ou plus généralement des

³³ KERBRAT-ORECCHIONI, C. op cit,

³⁴ Idem,

groupements de marques. Nous ne tiendrons généralement pas pour distinctes deux marques quand l'une prend une majuscule parce qu'elle se trouve au début d'une phrase ou qu'elle est coupée par un retour à la ligne etc. Nous ne tiendrons pas non plus compte des transformations que la grammaire de la langue leur fait subir. Ce sont là autant de variantes d'une seule expression. Une expression est donc un ensemble de marques graphiques identifiées suivant des principes qui ne requièrent en général que la connaissance de la grammaire de la langue naturelle dans laquelle le texte est écrit. Il n'y a pas là de difficultés compte tenu des langues dans lesquelles les textes de notre corpus sont écrits³⁵.

2°Le système sémiotique d'un texte

Ceci concerne, de décrire les signes et leurs fonctions sémiotiques dans les textes de notre corpus, avec les limites que nous avons précisées quant aux signes que nous étudions et quant à la détermination de leurs contenus. Nous ne considérerons pas tous les signes d'un texte, mais ceux qui interviennent dans les relations d'homologie.

Décrire ces signes à partir de leurs relations mutuelles, c'est ce que nous appelons décrire le système sémiotique du texte. Ainsi, notre objectif est-il de décrire le système sémiotique de textes de notre corpus, de comparer ces systèmes sémiotiques et d'en tirer un certain nombre de conséquences épistémologiques et historiques.

³⁵ KERBRAT-ORECCHIONI, C., *op. cit.*

CHAPITRE II - CHAMP D'ETUDE

Ce chapitre porte sur la présentation du Ministère de Communication et des Médias et explique ensuite les événements du 19 et 23 janvier 2015.

SECTION I-Présentation du Ministère de Communication et des Médias

I.1. Statut juridique du secrétariat Générale

Les attributions dévouées au secrétariat Général à la Communication et Médias ne sauraient être appréhendées autrement qu'en référence à celles du Ministère lui-même.

I.2. Structures et fonctionnement

Les structures Administrative, dans une organisation donnée dépendent de plusieurs facteurs, notamment la nature des objectifs fixée, la simplicité de l'environnement de travail, la disponibilité des ressources, la complexité des missions.

Le secrétariat Général à l'Information et à la Presse fonctionne à travers les structures issues de la mise en application de l'Ordonnance n° 82-027 du 19 mars 1982 fixant l'organisation et le cadre organique des Départements du Conseil Exécutif et du Commissariat Général au Plan. Ce texte permet de saisir la structure générale des Branches spécialisées du Parti – Etat et de l'Etat et dispose que le Département comprend au niveau central un Secrétariat Général, des Directions, des Divisions et des Bureaux (16).

A la suite de nombreux démembrements et remembrements consécutifs des remaniements de l'équipe gouvernementale, le Ministère de la Fonction Publique diffusa, en 1987, une note circulaire établissant la nécessité d'adapter les structures des services aux réalités de l'«heure et invita les

Administrations à préparer et à introduire des projets d'organigrammes en conséquence.³⁶

Grâce à l'assistance du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'ensemble des projets d'organigrammes révisés fit l'objet d'un examen approfondi lors des rencontres de Goma en 1989, de la Cité historique de la Nsele en 1992 et des Etats Généraux de la fonction Publique tenus à l'Institut Supérieur Pédagogique de la Gombe en 1995³⁷

Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Administration publique actuelle, héritée de l'époque coloniale est caractérisée par une irrationalité qui paralyse toute action d'impulsion de l'appareil de l'Etat et par ricochet, tout développement national. A ce titre, sa dynamisation requiert une réforme urgente des structures à même de répondre aux objectifs du Gouvernement.

Les résolutions et recommandations issues de ces importantes rencontres ont abouti à la prise par le Ministre de la Fonction Publique, Travail et Prévoyance Sociale, J'Arrêté n° CAB.MIN/F.P./AMN/030/98 du 19 mai 1998 portant agrément provisoire des Cadres organiques des Services Publics de l'Etat³⁸.

Général à l'Information et à la presse compte, outre le Secrétariat Général cinq Directions qui se répartissent en trois Directions à caractère technique, une Direction chargée des Services généraux et une Direction synthèse de toutes les activités du Secrétariat Général. C'est la Direction de la Coordination et de l'Inspection des Divisions provinciales³⁹.

³⁶ VUNDUAWE .T, La Décentralisation territoriale, in Zaïre Afrique n° 177, Mai 1992 P.9
Journal officiel de la République du Zaïre n° 27 DU 21 MARS 1982, Kinshasa, pp 20-22

³⁷ Idem,

³⁸ BAHATI, L, « L'autorisé de l'Administration publique Zaïroise » in *Zaïre – AFRIQUE* n° 291 du 12 Février 1995 ; Kinshasa, pp 27-28

³⁹ KAPITA,SH., *Recueil des Actes administratifs de la Fonction Publique*, Kinshasa, Ed. Saint – Paul,1998, p.55.

Dans le cadre de la restructuration des cadres organiques soumise à la Fonction Publique, en date du 25 mars 1998. En vue d'une consécration juridique, les structures du Secrétariat Général à l'Information et à la Presse se présentent de la manière suivante.

I.3. Le Secrétariat Général

Hiérarchie supérieure de l'Administration publique, le Secrétariat Général est dirigé par un Secrétaire Général. Celui-ci assure la liaison entre est le Chef du Département et les Services administratifs. Il est l'unité de la jurisprudence administrative et le Coordinateur de tous les Services administratifs du Ministère. Il sauvegarde la tradition administrative, la discipline au sein du Ministère, l'organisation des Services et le contrôle de l'exécution des instructions reçues de l'autorité politique.

Le Secrétaire Général, avec 2 Bureaux, assiste et conseille l'autorité politique en matière de la Presse écrite et audiovisuelle ; aussi les problèmes relatifs à l'Administration et aux Finances.

I.4. La Direction des Services généraux

La Direction des Services généraux, avec ses 3 Divisions réparties en 3 Bureaux, sert d'appui logistique et gère le Personnel administratif du Ministère de l'Information et de la Presse. Elle s'occupe aussi de la gestion budgétaire du Secrétariat Général et assure la coordination des projets d'investissement au profit des organismes sous-tutelle et le suivi de l'exécution physique et financière desdits projets.

I.5. La Direction de la Presse

Composée de 2 Divisions et de 6 Bureaux, la Direction de la Presse s'occupe spécialement des activités de la Presse écrite tant nationale qu'étrangère sur la réglementation, les statistiques et

l'évaluation des organes de Presse existant en République Démocratique du Congo.

I.6. la Direction de l'Audiovisuel

Cette Direction avec 2 Divisions réparties en 6 Bureaux, a dans ses attributions, la conception et la mise en œuvre des dispositions pratiques en vues d'une coordination efficace des activités relatives aux statistiques.

A l'évaluation à exploitation des productions audiovisuelles tant nationales qu'internationales.

I.6. La Direction des Relations Publiques et de la Documentation

Celui-ci est répartie en deux Divisions et en 6 Bureaux. Elle est chargée de la conception et de la mise en œuvre des pratiques relatives à la constitution et à la gestion des fonds documentaires, à l'organisation, à la conduite des actions des Relations Publiques et à la relance de l'édition d'un Mensuel d'informations générales à tendance gouvernementale dénommé « présence de la nation »

I.7. la Direction de la Coordination et de l'Inspection des Divisions provinciales

Elle a la mission d'inspection des activités des Divisions provinciales en rapport avec le cahier des charges des structures du Ministère définies par le législateur provinciales est la structure synthèse du Ministère en provinces et, à ce titre, elle étudie et examine les problèmes d'ordre administratif, financier, audiovisuel et spécifiques au Ministère pouvant survenir dans le fonctionnement des Divisions en Provinces.

Il est à noter que deux Services spécialisés sont rattachés au Ministère de l'Information du et du tourisme. Il s'agit de la

commission de contrôle et de Visa de la Publicité et de la commission de Contrôle de Conformité.

La première Commission, qui est créée par les Instances supérieures du pays, en date du 21 Avril 1990, à partir de l'Arrête n° 04 DIP- 00690, a pour rôle de veiller à la promotion et au respect des dispositions légales en vigueur sur la publicité et d'assurer la protection du public moralisation des opérateurs économiques dans ce domaine.

Cette même structure est chargée de mener des recherches appropriées. De rassembler et de diffuser toutes les informations relatives à la publicité en vue de contribuer à la promotion de la société. ⁴⁰

La commission de Contrôle et de Visa de la Publicité, qui fonctionne sous la supervision du Conseiller Juridique exerce deux types de contrôle sur les messages publiques publicitaires. A savoir

- Le contrôle a priori, c'est-à-dire avant la confection du message publicitaire, Il consiste en l'envoi par l'annonceur du scénario appelé » story-board », à la commission qui statuera sur la conformité de ce projet avec les critères d'appréciation (respect du public, exclusion de scènes de violence, établissement du juste équilibre entre les intérêts des entreprises et ceux des consommateurs, etc.) ;
- Il est sanctionné par la délivrance d'un visa. la délivrance du visa définitif s'effectue 10 jours au plus tard la réception du message publicitaire confectionné.
- La commission de contrôle de conformité, instituée par l'Arrêté n°04/MIP/006/97 du 27 février 1997 a été investie de la mission :
- De recevoir et d'examiner les déclarations des entreprises de Presse ;
- D'assurer de manière permanente le contrôle de conformité des prescrits légaux et réglementaires :

⁴⁰ BOKEME, R., *La Protection du Consommateur*, Kinshasa, Azap n° 3170 du 16 Avril 1990, p 5.

- De proposer au Ministère de tutelle. en cas de non observance des dispositions de la loi, des sanctions conformément aux articles 83 ,85 et 85 de la loi n° 96-002 du 22 juin 1996.

La commission de Contrôle de conformité fonctionne sous la présidence du secrétaire Général à l'Information et à la presse. Rapports entre le cabinet du Ministre et le Secrétariat Général.

Les rapports entre le cabinet du Ministre, composé des personnalités politiques et d'un personnel d'appoint et les fonctionnaires du Secrétariat Général à l'Information et à la Presse sont des liens empreints de collaboration et de courtoisie réciproques.

Ces rapports ont été institués au sein de l'Administration Publique par le gouvernement Central en octobre 1962.

Dans sa lettre n° 92/009956 du 03 octobre 1962, le Premier Ministre Cyrille Adoula définissait, en son temps, en termes simples, le cahier des charges de l'Autorité politique et celui du chef de l'Administration.⁴¹

La rédaction de ce vade mecum a comme principe primordial de permettre un fonctionnement harmonieux de divers rouages des services publics de l'Etat en vue d'un rendement efficace du Personnel en service.

I.8. Rôle du Ministre

Les instructions contenues dans le lettre précitée et Décisions et se réserve toutes les affaires qui sont d'ordre politique. Par l'ampleur de leurs conséquences. Peuvent avoir une incidence grave sur les finances ou la vie administrative du pays.

⁴¹ KABANGI, A., *Recueil des Actes légaux*, Kinshasa, Ed. Saint –Paul. 1964, p.12

Il est assisté dans l'exercice de ses fonctions, d'un Vice – Ministre dont il fixe les attributions au sein de son Ministère.

Dans les Ministères qui ne comportent pas de Vice – Ministre, le Ministre désigne parmi ses collègues. Celui qui peut le remplacer et assumer l'intérim pendant son absence.

Chaque Ministère dispose, dans sa configuration, outre le secrétariat Général, appareil de l'Administration, d'un Cabinet Ministériel ou politique comportant un certain nombre d'emplois

Le chef de cabinet, appelé Directeur de cabinet, en tant que tel n'est pas un agent de l'Administration, mais un collaborateur direct et personnel au Ministre dont il dépend entièrement.

En dehors de son autorité sur les membres du cabinet, le chef de cabinet n'a aucun pouvoir propre, même si en raison de la confiance qu'il inspire au Ministre et il doit, en tout état de cause, éviter de donner des ordres personnels au secrétaire et dépendant du Ministère et d'intervenir directement dans les affaires strictement administratives.

En principe, le chef de cabinet ne signe pas de correspondance administrative.

I.9. Rôle du Secrétaire Général

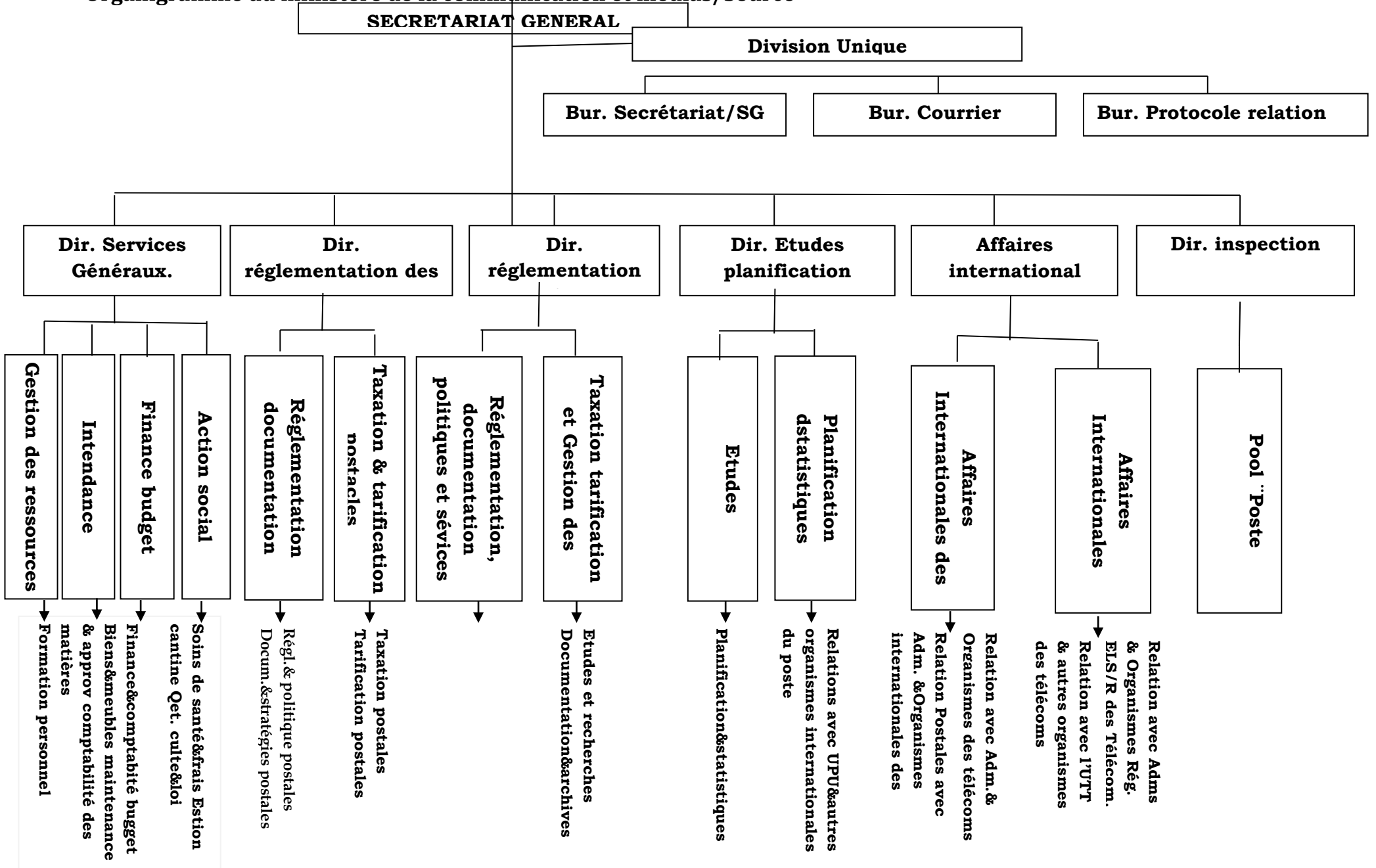
Haut fonctionnaire placé à la tête de l'Administration du Ministère, le secrétaire Général coordonne les activités et assure la surveillance des Directions du Ministère. Dans l'exercice de ses responsabilités, le Secrétaire Général tient informé le Ministre et le vice-ministre du déroulement de toutes les activités de l'Administration et de tout acte qu'il pose aux mieux des intérêts du Ministère.

I.9.1. Rôle du Directeur

Placé à la tête d'une Direction, en sa qualité de chef de Service, le Directeur dirige personnellement le personnel et les services de son ressort.

Il ne signe que les documents destinés à circuler à l'intérieur du Ministère sous forme de note ou de projet soumis à ses supérieurs ou des communiqués de services à ses collègues des instructions ou directives à ses collaborateurs.

Organigramme du ministère de la communication et médias/Source



Section II-Manifestations de janvier 2015 en République Démocratique du Congo

II.1. Déroulement des événements

En 2013 et 2014, certains membres de la majorité présidentielle proposent une révision de la constitution incluant notamment la modification du nombre de mandat du président de la république, permettant au président Joseph Kabila de briguer un troisième mandat (ou quatrième mandat si celui de la transition de 2001 à 2006 est compté). L'opposition, l'Église catholique, certaines personnalités proches du pouvoir et des membres de la communauté internationale se sont opposés à cette proposition. Ce projet est finalement abandonné⁴².

En 2014, des projets de changement de constitution pour permettre aux présidents au pouvoir de briguer de nouveaux mandats sont aussi présent dans d'autres pays d'Afrique, notamment au Burundi, au Burkina Faso, au Congo-Brazzaville et au Rwanda. Au Burkina Faso, les manifestations contre ce changement de la constitution ont conduit à la deuxième révolution burkinabé et la démission du président burkinabé Blaise Compaoré.

Le 5 janvier 2015, le gouvernement dépose un projet de loi portant sur la modification de la loi électorale du 25 juin 2011, disposant que la liste électorale «doit être actualisée en tenant compte de l'évolution des données démographiques et de l'identification de la population»⁴³. Le président de la république, au pouvoir depuis 2001, élu démocratiquement en 2006 et réélu en 2011, ne peut pas se présenter aux prochaines élections prévues pour 2016.

Selon le gouvernement, il est possible que les élections soient reportées à 2017. L'article 8 sur l'identification de la population et l'article 13 lié à la parité ont divisé les députés lors du débat. Pour certains le recensement de la population permettra à la

⁴² Le Monde.fr 15 octobre 2014, Cyril Bensimon, « Ces chefs d'Etat africains qui s'accrochent au pouvoir », *Le Monde.fr*, 15 octobre 2014.

⁴³ *Idem*,

Commission électorale nationale indépendante (Ceni) de disposer d'un fichier central et d'évoluer sur des bases saines, d'autres estiment que le recensement ne doit pas être lié aux élections et pose le risque de retarder les prochaines élections présidentielles et législatives. L'article 13 lié à la parité, qui a été supprimé à la suite d'un amendement, prévoyait que « dans une circonscription de plus de 2 sièges, un tiers des candidats présentés sur une liste est de l'autre sexe ». La loi augmente la caution exigée aux candidats à l'élection présidentielle de 50 000 à 100 000 dollars.

Le projet de loi modifiant la loi électorale est adopté par l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo le samedi 17 janvier 2015 à 23h30, sans les députés de l'opposition qui ont boycotté les séances de l'examen du projet de loi⁴⁴.

Le Sénat devait procéder à l'examen du projet de loi le lundi 19 janvier 2015, mais reporte l'examen à plusieurs reprises lors des manifestations. Le 19 janvier 2015 à Kinshasa, des chefs de partis politiques de l'opposition, dont Franck Diongo et Vital Kamerhe, projetant une marche pacifique pour protester contre l'adoption de la loi, indiquent qu'ils ont été « séquestrés par la police nationale » dans les sièges de leurs partis et ensuite libérés vers 15h30. Jean-Claude Muyambo est lui aussi séquestré au siège de l'UNC, où il avait passé la nuit par précaution après avoir rencontré Vital Kamerhe⁹. Des manifestations prennent place à Ndjili près de l'aéroport, à Kalamu et autour de l'université de Kinshasa.

Des voitures et des bus sont incendiés et certains participants se mettent à piller des magasins. Des policiers tirent sur des étudiants manifestant près de l'université.

Les manifestants s'organisent à l'aide des réseaux sociaux sur Internet, notamment avec le hashtag « *Telema /telema lève toi* » en lingala) sur Twitter et publient plusieurs vidéos des manifestations.

⁴⁴ Radio Okapi.net 22 janvier 2015, « L'Avenir : « Trois jours de tensions à Kinshasa et ailleurs : Des appels au calme se multiplient » », *Radio Okapi.net*, 22 janvier 2015.

À la suite des manifestations, Internet, les SMS et la 3G ont été coupés le 20 janvier 2015 dans le pays et ont été rétablis le 8 février 2015.

Le 21 janvier 2015, le FIDH estime qu'il y a 42 morts à Kinshasa et plusieurs blessés dans d'autres villes du pays.

Le 22 janvier 2015, l'archevêque de Kinshasa Laurent Monsengwo appelle au calme, demandant «d'arrêter des tueries, d'arrêter de placer Kinshasa dans un état de siège qui est tout à fait inutile, et surtout d'arrêter de tuer la population».

Lors des manifestations à Kinshasa, des bus des compagnies de transport public Transco et Transkin ont été endommagés, la maison communale de Ngaba a été vandalisée.

Le 23 janvier 2015, le Sénat amende le projet de loi, retirant la condition préalable du recensement et de l'identification au déroulement des élections, et l'adoptant par vote peu avant midi.

II.2. Manifestations en province

À Goma, les manifestations ont été dispersées par la police à coups de gaz lacrymogène. Il y aurait eu plusieurs arrestations et des tirs ont été entendus. Trois manifestants ont trouvé la mort. Des manifestations ont lieu en matinée pour le cinquième jour consécutif.

L'Assemblée nationale et le Sénat ayant voté en des termes différents du projet de loi, une commission mixte paritaire des deux chambres du Parlement est chargée de proposer un texte à soumettre à l'adoption des deux chambres. Le 25 janvier 2015, le projet de loi révisée est voté par les députés de l'Assemblée nationale après l'audition du rapport par la commission mixte paritaire des deux chambres⁴⁵.

⁴⁵ Article publié, www.radiookapi.net, page consultée le 24 juillet 2015 à 15h13

À Lubumbashi, les policiers et les militaires sont déployés dans des quartiers pour dissuader les manifestations. Le 20 janvier 2015, Étienne Tshisekedi appelle à une mobilisation pour forcer le «régime finissant» du président Joseph Kabila à quitter le pouvoir.

II.3. Victimes

Le gouvernement congolais avait revu à la hausse le bilan des manifestations au cours d'une conférence de presse, organisé par le porte-parole du gouvernement. Il a parlé de 27 morts au lieu de 14 annoncés précédemment.

Quant à Christopher Ngoy Mutamba, acteur de la société civile, arrêté à la suite de ces événements, il a été présenté devant un juge.

Lambert Mende a parlé d'une tentative de coup d'Etat qui a échoué. Le porte-parole du gouvernement a aussi revu à la hausse son propre bilan des événements des 19 et 20 janvier. A l'époque, il avait parlé de 14 morts : « *On est à 27 morts dont 4 à Goma, 23 à Kinshasa parmi lesquels deux policiers.* ». ⁴⁶

Au moins cinq cents personnes ont été arrêtées à la suite de ce soulèvement, un peu plus de trois cents sont actuellement jugées, les autres ayant été libérées. Reste la polémique au sujet de Christopher Ngoy Mutamba. La société civile, à laquelle il appartient, accuse le pouvoir de l'avoir enlevé.

Des accusations que réfutait Lambert Mende : « *Il est entre les mains des officiers de police judiciaire, il a déjà été entendu. Aujourd'hui, probablement, un juge va être désigné pour prendre en charge son cas puisque l'on a identifié cinq ou six préventions, notamment d'incendie volontaire, incitation à la haine raciale et incitation à la rébellion contre l'autorité.* » ⁴⁷

⁴⁶ *Idem,*

⁴⁷ Article publié, op cit,

Nous avons essayé de comprendre et de faire comprendre dans les lignes précédentes, les marches des organisations du ministère de Communication et des Médias en République Démocratique du Congo. A ce titre, le chapitre que nous concluons s'est voulu une approche, juridique, mission, organisation, fonctionnement, et a évoqué les événements du 19 et 23 janvier 2015 en RDC.

CHAPITRE III : RESULTATS EMPIRIQUES

Ce chapitre analyse le discours de Janvier 2015, nous allons démontrer dans les discours du porte-parole, toute référence à l'énonciateur (actions, propos), non seulement positionne celui-ci mais surtout, le présente toujours de manière positive.

Section I : Méthodologie

I.1. Opérationnalisation des concepts

Concepts	Dimensions	Composantes	Indicateurs
Image positive	Dépend de l'échantillon	Sujets Objet Destinateur Destinateur	Positive : présenté comme sachant et puissant Négative : présenté comme non sachant et non puissant Positive : présente comme désiré Négative : présenté comme non désiré Positive : présenté comme réaliste, constant Négative : présenté comme cynique, irréaliste, inconstant Positive présenté comme obéissant Négative présenté comme récalcitrant

Section II : Présentation du corpus

Nous allons présenter dans cette partie, le transcrit du récit de l'oral à l'écrit de la conférence de presse du Porte-Parole du gouvernement de la RDC. Il s'agit précisément du point de presse tenu le jeudi 05 février 2015 dans son cabinet du travail, sis avenue Tombalbaye à Kinshasa/Gombe.

II.1. Procédure de l'analyse

Nous avons tracé un tableau à 9 colonnes reprenant : le texte transcrit (de l'oral à l'écrit, les différents types actantiels qui vont être représentés par les éléments du récit du ministre. Et sur base des discours présentés dans le tableau ci-haut, procéder par observer et analyser les différentes positions actantiels que revêt chaque partie des discours du porte-parole.

Tableau n°1 : Positions actantielles des acteurs dans le point de presse du Ministre Mende (Discours)

	Texte	Acteurs	Sujet positif	Objet négatif	Objet positif	Objet négatif	Destinataire	destinateurs
01	Mesdames et messieurs de la presse, la session extraordinaire du parlement qui vient de se clôturer avait eu comme vous le savez à examiner un projet de modification de la loi électorale.	Parlement	Modification de la loi électorale		Examiner un projet de modification		Opinion publique	Gouvernement
02	Ce projet, présenté par le gouvernement de la République	Gouvernement		Manipulation d'une instrumentalisation qui ont...		Instrumentalisation, destruction des biens publics et privés	Opinion public	Gouvernement

	a fait l'objet d'une manipulation et d'une instrumentalisation délibérées qui ont débouché sur des lieux							
03	Il vous souviendra mesdames et messieurs que les scrutins de 2006 et 2011 avaient... locales	Gouvernement	Le gouvernement de la République a déposé au parlement en date...	Le scrutin de 2006 et 2011 avaient donné lieu à des controverses	Afin d'y apporter des réponses adéquates	Sans oublier des lacunes constatées dans la loi électorale en vigueur	Opinion publique	Gouvernement
04	A peine le débat venait-il de s'engager à l'assemblée nationale	Gouvernement politicien mal intentionnés	Nous déplorons tous	Manipulé et agité l'opinion en lui faisant croire		Mouvement insurrectionnel en émeutes et en pillages avec des morts	Opinion publique politicienne	Gouvernement
05	Pourtant les deux	Gouvernement	Les deux phrases,		Une banale réalité		Opinion publique	Gouvernement

	phrases incriminées (puisqu'il ne s'agit que des deux phrases		incriminées ne compterait ni le mot recensement, encore moins le terme conditionnalité		courante dans tous les pays démocratiques			
06	Aujourd'hui, après l'accalmie... événements ?	Gouvernement	Leçons devons-nous individuellement		Leçon à attirer nivellement		Opinion publique	Gouvernement
07	Le gouvernement a toujours été d'avis... que	Gouvernement	Nous continuons de lutter doit s'exercer	Plutôt que dans la rue	Le gouvernement a toujours été d'avis... s'exercer dans les règles		Opinion publique	Gouvernement
08	La liberté de la presse est garantie dans notre pays... les	Gouvernement	La Liberté de la presse est garantie dans notre pays	La manière dont certaines presses a rendu compte	La liberté de la presse est garantie	Commentaire pour mettre de l'huile sur le feu	Opinion publique presse	Gouvernement

	faits			de ces évènements				
09	Certains médias ont même servi de sources d'inspiration ... hostiles	Gouvernement Médias	Je rentre d'une mission à Paris où j'ai été rappelé aux responsables	Les rumeurs et les informations erronées, dans le contexte La manière dont RFI a rendu compte de ces événements		L'information qui peut revêtir un fait potentiel déstabilisateur	Médias	Gouvernement
10	Lorsque les réseaux sociaux n'ont plus rien de social et participent... technologies	Gouvernement	Le gouvernement en premier de prendre leurs responsabilités pour éviter des drames inutiles à notre pays Nous avons mis des messages	Lorsque les réseaux sociaux n'ont plus rien de social et participent au contraire au déchirement	Eviter des drames inutiles	Déchirement du tissu social	Opinion publique	Gouvernement

			conservataires					
11	Ils ne pouvaient en être autrement car les images trafiquées récupérées de Haïti, de Seychelles, du Burkina Faso... comptant	Gouvernement , autorité du pays	Nous sommes appelés à lutter contre ces pratiques car d'aucuns ont pris ces manipulations pour l'argent comptant		Lutter contre les pratiques censées discréditer les autorités du pays		Opinion publique	Gouvernement
12	Contrairement à ce qui a été dit après le vote du texte remanié au Sénat si la majorité à juger bon de retirer carrément...	Sénat majorité présidentielle	Si la majorité a jugé bon de retirer carrément cette incise que réelles, c'est pour mettre un terme aux polémiques	Finir avec un glissement	Ce retrait pur et simple en lieu et place de l'adoption du texte du sénat est la démonstration que n'était la visée de la majorité		Opinion publique	Gouvernement

13	S'agissant du nombre de nos compatriotes morts au cours de ces événements, des ONGS de Droits de l'Homme dans le rôle... publics	Gouvernement ONGS de Droits de l'Homme	Le Gouvernement en toute responsabilité, a déploré 14 décès dont les obsèques ont par ailleurs été prises en charges par les pouvoirs publics	Des ONGS de Droits de l'Homme dont le rôle et les objectifs sont de plus en plus qu'Honorables rivalisent dans la surenchère pour en dresser un comptabilité	Le gouvernement a déploré les décès	Certaines annonçaient une centaine de morts, la FIDH annonçait le nombre de 42 avant de le réviser à la baisse en le fixant à 36	Opinion publique ONGS des Droits de l'Homme	Gouvernement
14	Depuis ces événements et de manière récurrente, on a assisté à une incurie dans les abus de langage... assise	Gouvernement Cours et Tribunaux	Cours et Tribunaux que l'on veut soumettre à la volonté de quelques individus	Depuis ces événements et de manière récurrente, on assiste à une incurie dans les abus de langage	Certains compatriotes qui ont affaire à la justice se livrent à des attaques en règle contre nos cours et tribunaux		Opinion publiques	Gouvernements
15	Il	Justice	Il		Par ailleurs,		Opinion	Gouvernement

	n'appartient pas à la justice de demander la permission à chacun d'entre nous quant au moment où elle doit nous convoquer... l'impunité		n'appartient pas à la justice de demander la permission à chacun d'entre nous		la défense de Droits de l'Homme, vocation, ne confère pas une immunité judiciaire		publique	
16	Le pillage ciblé et téléguidé de bons appartenant aux ressortissants chinois a conduit... le dos	Partenaire chinois Gouvernement	Nous déplorons ces destructions méchantes et bêtes Nous tenons à rassurer nos partenaires chinois et nous leur redisons	Le pillage ciblé et téléguidé des bons appartements aux ressortissants chinois a conduit à une protestation diplomatique	Rassurer nos partenaires chinois et nous leur redisons qu'ils ont eu	Protestation diplomatique du gouvernement de ce pays	Opinion publique	Gouvernement

			qu'ils ont en raison de faire confiance dans notre pays...					
17	Notre pays ne doit pas être éternelle victime de la lutte d'influences que se livrent les grandes puissances... notre porte	Gouvernement Grande puissance Les chinois	Notre pays ne doit pas être éternelle puissances extra continentales	Les chinois ne sont pas venus prendre le pain des congolais. Ils participent à l'émergence de notre pays	Participe à l'émergence de notre pays par la construction des infranstrures et l'inondation de notre marché intérieur	Il ne faut pas que notre pays soit estampillé « pays des pillages »	Opinion publique	Gouvernement
18	C'est l'occasion de féliciter et de saluer le comportement de nos forces de police dont la montée en	Police Gouvernement		C'est l'occasion de féliciter et de saluer le comportement de nos forces de police	Saluer les comportements de nos forces de polices		Opinion publique Forces de police	Gouvernement

	puissance et savoir-faire ont permis de limiter les dégâts et d'éviter une véritable guerre civile							
19	Nous n'avons pas encore fini de payer le prix des pillages des années 90. Il faut que nos compatriotes... Mal de positionnement	Gouvernement Population Commanditaires	Il faut que nos compatriotes et leurs commanditaires comprennent que s'en prendre aux biens publics et les détruire	Nous n'avons pas encore fini de payer le prix des pillages des années 90		S'en prendre aux biens publics et les détruire comme ce fut le cas	Opinion publique	Gouvernement

Dans ce tableau nous avons répertorié les différentes positions actantielles dans les discours de Lambert Mende.

Tableau n°2

N°	Position actantielles/ acteurs	Sujet positif	Sujet Négatif	Objet positif	Objet négatif	Destinataire	Destinateur
1	Gouvernement	11	0			0	1
2	Parlement	1	0	1		0	0
3	Médias	0	1	0	1	1	0
4	Politiciens	0	1	0	1	1	0
5	Autorité du pays	1	0	1	0	0	0
6	Sénat	1	0	1	0	0	0
7	M.P	1	0	1	0	0	0
8	ONGS	0	1	0	1	1	0
9	Cours et tribunaux	1	0	1	0	0	0
10	Justice	1	0	1	0	0	0
11	Partenaires	1	0	1	0	0	0
12	Chinois	1	0	1	0	0	0
13	Police	1	0	1	0	0	0
14	Population	0	1	0	1	1	0
15	Commanditaire	0	1	0	1	1	0
	Total : 46 positions actantielles	20	5	9	5	5	91

Source : Tableau établi sur base des données de notre enquête

Dans le tableau ci-dessus, comme entité spécifique, le gouvernement obtient les positions actantielles suivantes :

- comme sujet positif : 11
- comme sujet négatif : aucune fois
- comme objet négatif : aucune fois
- comme objet négatif : aucune fois
- comme destinataire : aucune fois
- comme destinateur : 1 fois

Nous avons : $11+0+0+0+0+1= 12$ fois sur 46 positions actantielles obtenues ; soit 26,0% du total des positions actantielles du tableau n°2.

Sujet Parlement :

- Comme sujet positif : 1
- Comme sujet négatif : aucune fois
- Comme objet positif : 1
- Comme objet négatif : aucune fois
- Comme destinataire : aucune fois
- Comme destinataire : aucune

Nous disons : $1+0+1+0+0+0 = 2$ fois sur 46 positions actantielles obtenues ; soit 4,3% du total des positions.

Sujet médias :

- comme sujet positif : aucune fois
- comme sujet négatif : 1
- comme objet positif : aucune fois
- comme objet négatif : 1
- comme destinataire : 1
- comme destinataire : 0

Total : $0+1+0+1+1+1+0 = 3$ fois sur 46 position actantielles obtenues ; soit 6,5% du total des positions.

Sujet politicien :

- comme sujet positif : 0
- comme sujet négatif : 1
- comme objet positif : 0

(C)

- comme objet négatif : 1
- comme dentinaire : 1

- comme destinataire : 0

Total : $0+1+0+1+1+0 = 3$ fois sur 46 position actantielle obtenues ; soit 6,5% du total des positions.

- sujet autorités du pays
- comme sujet positif : 1
- comme sujet négatif : 0
- comme sujet objet positif : 1
- comme objet négatif : 0
- comme destinataire : 0
- comme destinataire : 0

Total : $0+1+0+1+0+0+0 = 2$ fois sur 46 positions actantielles obtenus ; soit 4,3% du total des positions.

Sujet Sénat

- comme sujet positif : 1
- comme sujet négatif : 0
- comme objet positif : 1
- comme objet négatif : 0
- comme destinataire : 0
- comme destinataire : 0

Total : $1+0+1+0+0+0 = 2$ fois sur 46 positions actantielles obtenues soit 4,3% du total des positions.

(D) Sujet majorité présidentielle

- comme sujet positif : 1
- comme sujet négatif : 0
- comme objet positif : 1
- comme objet négatif : 0
- comme destinataire : 0
- comme destinataire : 0

Total : $1+0+1+0+0+0= 2$ fois sur 46 positions actantielles obtenues ; soit 4,3% du total des positions.

Sujet ONGS

- comme sujet positif : 0
- comme sujet négatif : 1
- comme objet positif : 0
- comme objet négatif : 1
- comme destinataire : 1
- comme destinateur : 0

Total : $0+1+0+1+1+0= 3$ fois sur 46 positions actantielles obtenues ; soit 6,5% du total des positions.

Sujet cours et tribunaux

- comme sujet positif : 1
- comme sujet négatif : 0
- comme objet positif : 1
- comme objet négatif : 0
- comme destinataire : 0
- comme destinateur : 0

Total $1+0+1+0+0+0 = 2$ fois sur 46 positions actantielles obtenues ; soit 4,3 %; du total

(E) Sujet Justice

- comme sujet positif : 1
- comme sujet négatif : 0
- comme objet positif : 1
- comme objet négatif : 0
- comme destinataire : 0
- comme destinateur : 0

Total : $1+0+1+0+0+0 = 2$ fois sur 46 positions actantielles obtenues, soit 4,3%.

Sujet chinois

- comme sujet positif : 1
- comme sujet négatif : 0
- comme objet positif : 1
- comme objet négatif : 0
- comme destinataire : 0
- comme destinateur : 0

Total : $1+0+1+0+0+0 = 2$ fois sur 46 positions actantielles obtenus, soit 4,3%.

Sujet Police

- comme sujet positif : 1
- comme sujet négatif : 0
- comme objet positif : 1
- comme objet négatif : 0
- comme destinataire : 0
- comme destinateur : 0

Total : $1+0+1+0+0+0 = 2$ fois sur 46 positions actantielles obtenues ; soit 4,3%.

Sujet population

- comme sujet positif : aucune fois
- comme sujet négatif : 1
- comme objet positif : aucune fois
- comme objet négatif : 1
- comme destinataire : 1
- comme destinateur : aucune fois

Total : $0+1+0+1+1+0 = 3$ fois sur 46 positions actantielles obtenues ; soit 6,5%

Sujet commanditaire

- comme sujet positif : aucune fois
- comme sujet négatif : 1
- comme objet positif : 0
- comme objet négatif : 1
- comme destinataire : 1
- comme destinataire : 0

Total : $0+1+0+1+1+0 = 3$ fois sur 46 positions actantielles obtenues, soit 6,5%

Section III-Interprétation des résultats

Nous procédons cette fois-ci à l'interprétation des éléments de notre analyse. Les positions actantielles contenues dans le discours du porte-parole du gouvernement se présente comme suit :

- le gouvernement obtient les positions actantielles de 26,0% du total des positions actantielles
- Pour le parlement : 46 positions actantielles obtenues ; soit 4,3% du total des positions.
- Média 3 fois sur 46 positions actantielles obtenues ; soit 6,5% du total des positions.
- 3 fois sur 46 positions actantielle obtenues soit 6,5% du total des positions
- Pour le sujet Sénat : 2 fois sur 46 positions actantielles obtenues soit 4,3% du total des positions.
- Sujet majorité présidentielle : 2 fois sur 46 positions actantielles obtenues ; soit 4,3% du total des positions.
- Sujet ONGS : 3 fois sur 46 positions actantielles obtenues ; soit 6,5% du total des positions.
- Sujet cours et tribunaux : 2 fois sur 46 positions actantielles obtenues ; soit 4,3 %; du total
- Sujet population : 3 fois sur 46 positions actantielles obtenues ; soit 6,5%

- Sujet Police : 2 fois sur 46 positions actantielles obtenues ; soit 4,3%.
- Sujet commanditaire : 3 fois sur 46 positions actantielles obtenues, soit 6,5%

Nous remarquons que le sujet gouvernement domine l'ensemble des positions actantielles, soit 21,0%.

CONCLUSION

Notre travail a porté porte sur l'analyse sémio-narrative du point de presse du Ministre Lambert Mende Omalanga porte-parole du gouvernement lors des événements du 19 et 21 janvier 2015.

Pour mener cette étude nous avons posé la question de départ suivante: comment le porte-parole du gouvernement congolais avait-t-il- travaillé pour soigner l'image du gouvernement lors de sa conférence de presse axé sur les événements du 19 et 21 janvier 2015 ? En guise d'hypothèse, nous avons postulé Dans un contexte des tensions politiques, un porte-parole du gouvernement cherche à construire image positive, de celui-ci dans ses différentes interventions devant la presse.

Nous avons divisé notre travail en trois chapitres. Le premier chapitre a défini les concepts de notre étude et expliqué notre approche théorique. Le deuxième chapitre a contextualisé notre travail à travers la description de notre champ d'étude. Le troisième chapitre a présenté et interprète les résultats de notre étude.

Les analyses des données récoltées nous ont amenées à la conclusion que le sujet gouvernement domine l'ensemble des positions actantielles, soit 21,0%. Notre hypothèse de recherche a été validée.

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages

1. ALBOUYS, S., *Marketing et communication politique*, Paris, L'Harmattan, 1994.
2. BERTRAND, J., *Précis de sémiotique littéraire*, Paris, Nathan, 2000,
3. BERTRAND, J., *Parler pour convaincre. Rhétorique et discours*, Paris, Gallimard, 1999.
4. BERTRAND, J., *Medias introduction à la Presse, à la Radio et à la télévision*, Paris, Ellipse, 1999.
5. BOKEME, R., *La Protection du Consommateur*, Kinshasa, Azap n° 3170 du 16 Avril 1990
6. DELOYE, Y, *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte, 1997
7. KABANGI, A., *Recueil des Actes légaux*, Kinshasa, Ed. Saint – Paul. 1964
8. KAPITA, SH., *Recueil des Actes administratifs de la Fonction Publique*, Kinshasa, Ed. Saint – Paul, 1998.
9. KERBRAT-ORECCHIONI, C., *La Connotation*, Lyon, PUL, 1977.
10. LEDREVIE J, BROCHARND B, *publicité, medias, hors medias, internet*, Paris, PUF, 2015.
11. MARCENA, L, et les autres, *Parcours communication des entreprises*, Bruxelles, VCL, 1999.
12. MOLES, A., *Théorie structural de la communication et société*, Paris, Éd. Masso, 1981.
13. MUCHIELLI, *La science de l'information et communication*, 3^{ém} Paris, Hachette, 2000.

II Articles

1. BAHATI, L., « L'autorité de l'Administration publique Zaïroise » in *Zaïre – AFRIQUE* n° 291 du 12 Février 1995 ; Kinshasa
2. VUNDUAWA, .T, « La Décentralisation territoriale, » in *Zaïre Afrique* n° 177, Mai 1992

II. Encyclopédie

1. Encyclopédie, *Universelle*, Paris, Hachette, 2000.
2. Dictionnaire de symbole, Paris, Éd. Jupiter 1973
3. Grand, *Dictionnaire Encyclopédique, le relais à la synchronie*, Tome 9, Paris, Larousse, 1983.

III. Notes de cours

1. EKAMBO, J.C., *Théories de la communication notes de cours*, G3, Kinshasa, IFASIC, 2012.
2. LUNKUKU, V, *Introduction à la linguistique générale cours inédit*, Kinshasa, IFASIC, 2013.
3. MATUMWENI, J.C., *Sémiologie de communication, notes ce cours*, L1, Kinshasa, IFAISC, 2012.

IV. TFC et mémoires

1. EBALE, NGUMA, Rébecca, *sur la problématique de l'image de l'énonciateur à travers le discours d'un porte-parole, mémoire inédit*, Kinshasa, IFASIC, 2014.
2. FABRICE, M., *Les symboles graphiques facilitent la compréhension de message publicitaire ».Cas des supports publicitaires de ZAIN*, mémoire inédit, Kinshasa, IFASIC ,2008
3. MOKANDA, MBIMBA, Christ, *la force de la publicité à travers la ville d Kinshasa. Cas des terrasses et bars*, 2007

V. Autres documents

1. KABASUBABU, H., La RDC : La communication politique au Congo : entre la Dialectique et le Négativisme, article publié en janvier 2012, radio okapi.net, 2012, consulté le 15 mai 2015.
2. Journal officiel de la République du Zaïre n° 27 DU 21 MARS 1982, Kinshasa,
3. Le Monde.fr 15 octobre 2014, Cyril Bensimon, « Ces chefs d'Etat africains qui s'accrochent au pouvoir », *Le Monde.fr*, 15 octobre 2014.

VI. Webographie

1. Article publié, www.radiookapi.net, page consultée le 24 juillet 2015 à 15h13
2. https://www.blog.org/article/page_consultee_le 14 juin 2015, à 15h30.
3. http://WWW.bussinessprie.com/articles/communication/model_e-de-lasswer.htm. Page consultée le 16 juin 12H46
4. Radio Okapi.net 22 janvier 2015, « L'Avenir : « Trois jours de tensions à Kinshasa et ailleurs : Des appels au calme se multiplient » », *Radio Okapi.net*, 22 janvier 2015.

Table des Matières

DEDICACE.....	I
REMERCIEMENTS.....	III
INTRODUCTION	1
0.1. Problématique	1
0.2. Hypothèse.....	4
0.3. Méthodes et techniques	4
0.4. Délimitation du sujet	4
0.5. Subdivision du travail	5
CHAPITRE I - CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE	6
Section I - Définition des concepts.....	6
I.1. Sémiologie	6
I.1.1. Historique.....	6
1° Ferdinand de Saussure (1857-1913).....	7
2. ° Charles Sanders Peirce	7
I.1.2. Définitions	8
I.1.1. Le Symbole.....	13
I.1.3. Caractéristique de symbole	15
I.2 Le symbole graphique	15
I.2.1. Graphique.....	16
I.2.2 Utilité de graphique.....	16
I.2.3 Objectifs de graphique	16
I.3. La communication.....	17
I.3.1 Définition.....	17

I.3.2. Les formes de la communication.....	18
I.3.3. Les modèles de communications.....	19
I.3.4. Communication politique	22
CHAPITRE II - CHAMP D'ETUDE.....	26
SECTION I-Présentation du Ministère de Communication et des Médias	26
I.1. Statut juridique du secrétariat Générale	26
I.2. Structures et fonctionnement	26
I.3. Le Secrétariat Général	28
I.4. La Direction des Services généraux	28
I.5. La Direction de la Presse.....	28
I.6. la Direction de l'Audiovisuel	29
I.6. La Direction des Relations Publiques et de la Documentation	29
I.7. la Direction de la Coordination et de l'Inspection des Divisions provinciales.....	29
I.8. Rôle du Ministre.....	31
I.9. Rôle du Secrétaire Général.....	32
I.9.1. Rôle du Directeur.....	33
Organigramme du ministère de la communication et medias/Source	34
Section II-Manifestations de janvier 2015 en République Démocratique du Congo	35
II.1. Déroulement des événements.....	35
II.2. Manifestations en province	37
II.3. Victimes	38
CHAPITRE III : RESULTATS EMPIRIQUES.....	40

Section I : Méthodologie	40
I.1. Opérationnalisation des concepts	40
Section II : Présentation du corpus	41
II.1. Procédure de l'analyse	41
Section III-Interprétation des résultats.....	56
CONCLUSION	58
BIBLIOGRAPHIE.....	59
Table des Matières	62